

QUEBECOR

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES – QUEBECOR WORLD INC.	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE 2007	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR	3
COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES 2008 ET 2007	5
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	15
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	17
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	22

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités du premier trimestre 2008 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Il devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans le rapport annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Quebecor Media exerce ses activités dans la câblodistribution, les télécommunications résidentielles et d'affaires, l'édition de journaux, la télédiffusion, l'édition, la distribution et la vente au détail de livres, la production, la distribution et la vente au détail de magazines et d'albums musicaux, la location et vente au détail de vidéos, ainsi que dans l'Internet – Portails et les nouveaux médias. Par l'intermédiaire de ses filiales, Quebecor Media occupe une position de chef de file dans la création, la promotion et la diffusion de nouvelles, de loisirs et de services Internet conçus pour répondre aux besoins et aux attentes de tous les groupes démographiques. Quebecor Media poursuit une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES – QUEBECOR WORLD INC.

Le 21 janvier 2008, Quebecor World Inc. (« Quebecor World ») et ses filiales américaines se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. À la même date, les filiales américaines de Quebecor World se sont placées sous la protection du Chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code*.

Ces procédures n'auront aucun impact significatif sur les activités d'exploitation de Quebecor Media.

À la date du dépôt des requêtes de Quebecor World en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et du Chapitre 11, la Compagnie a conclu qu'elle n'exerçait plus de contrôle sur Quebecor World selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Par conséquent, le placement de la Compagnie dans Quebecor World n'est plus consolidé depuis le 21 janvier 2008, la valeur comptable de l'investissement de Quebecor dans Quebecor World a été ramenée à zéro et les activités de Quebecor World sont considérées comme activités abandonnées aux fins des états financiers consolidés de Quebecor.

Les résultats d'exploitation de Quebecor World ont été redressés et sont présentés dans les états financiers sous le poste « Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées », tandis que les flux de trésorerie provenant de ces activités ont été redressés et sont présentés dans les états financiers sous le poste « Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées ».

Les résultats des activités abandonnées comprennent la perte nette de 17,7 M\$ (déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle) enregistrée par Quebecor World pour la période allant du 1^{er} au 21 janvier 2008, comparativement à une perte nette de 18,1 M\$ (déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle) inscrite au premier trimestre 2007.

Au 21 janvier 2008, le bilan consolidé de la Compagnie comprenait une insuffisance de l'actif net au montant de 761,3 M\$, représentant l'excédent des passifs et de la part des actionnaires sans contrôle se rapportant à Quebecor World sur les actifs de cette dernière. Au 21 janvier 2008, la Compagnie avait également des pertes nettes accumulées au cumul des autres éléments du résultat étendu d'un montant de 326,5 M\$, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice, et représentant surtout des pertes de conversion accumulées sur devises étrangères attribuable à l'investissement net dans Quebecor World. Les résultats des activités abandonnées au premier trimestre 2008 comprennent donc également un gain net de 399,7 M\$, correspondant à l'écart entre le renversement de l'insuffisance de l'actif net et le reclassement aux résultats des pertes nettes accumulées au cumul des autres éléments du résultat étendu à la date de déconsolidation au 21 janvier 2008, déduction faite de la diminution de 35,1 M\$ de l'actif d'impôts futurs relatif à l'investissement dans Quebecor World. Pour plus de détails, se référer à la note 2 aux états financiers consolidés de la Compagnie.

L'analyse des résultats d'exploitation qui suit ne tient compte que des activités d'exploitation poursuivies.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE 2007

- 2 juin 2008 : Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a racheté 3 000 000 d'actions classe B dans le cadre de son offre de rachat importante auprès des actionnaires déposée le 31 mars 2008 et révisée le 14 mai 2008 pour une contrepartie totale en espèces de 51,0 M\$. À la suite de cette transaction, la participation de Quebecor Media dans Groupe TVA est passée de 45,24 % à 50,89 %.
- 15 avril 2008 : émission par Vidéotron ltée (« Vidéotron ») de billets de premier rang d'un capital global de 455 M\$US. Vidéotron a affecté le produit tiré de ce placement au remboursement des sommes tirées sur sa facilité de crédit garantie de premier rang et à des fins générales.
- 8 avril 2008 : Vidéotron a conclu des modifications visant sa facilité de crédit garantie de premier rang aux termes desquelles les engagements en vertu de cette facilité de crédit ont été portés à 575,0 M\$ et l'échéance prolongée jusqu'en avril 2012.
- 31 mars 2008 : qualification de Quebecor Media à titre de nouvel entrant dans le cadre de l'enchère du spectre pour les services sans fil évolués (3G). Les enchères ont débuté le 27 mai 2008. Quebecor Media a l'intention de se concentrer sur l'enchère du spectre 3G dans les régions où il existe un bon potentiel de croissance pour son offre de service basée sur une analyse des tendances démographiques, économiques et autres facteurs.
- Mars 2008 : Canoë inc. (« Canoë ») se porte acquéreur d'ASL Ltd (« ASL »), l'un des plus importants fournisseurs de services Web auprès des concessionnaires automobiles au Canada.
- 26 février 2008 : acquisition par Quebecor Media des actions ordinaires de Nurun inc. (« Nurun ») qu'elle ne détenait pas déjà au prix de 4,75 \$ par action, pour une contrepartie totale en espèces de 75,0 M\$. À la suite de cette transaction, Nurun est devenue une filiale à part entière de Quebecor Media. L'inscription de ses actions à la Bourse de Toronto a été radiée.
- Février 2008 : acquisition par Quebecor Media d'une participation majoritaire dans Alex Media Services inc., une entreprise spécialisée dans les services de distribution de circulaires.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA

Pour évaluer son rendement financier, la Compagnie utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon les PCGR du Canada. Elle utilise ces mesures financières hors PCGR, telles que le bénéfice d'exploitation, les flux de trésorerie des secteurs, les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors PCGR de la Compagnie peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres sociétés.

Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice ou la perte d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, la provision pour rationalisation des activités d'exploitation, le gain (la perte) sur variation de la juste valeur des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille, les autres charges inhabituelles, la part des actionnaires sans contrôle et les résultats liés aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation du rendement. La Compagnie se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Quebecor Media. La direction et le conseil d'administration utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation des actifs corporels ou d'amortissement de certains actifs incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Compagnie et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative de la Compagnie. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des immobilisations

corporelles et incorporelles nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Compagnie. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Compagnie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Compagnie peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés de Quebecor.

Tableau 1

Conciliation du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Bénéfice d'exploitation :		
Câblodistribution	195,9 \$	149,0 \$
Journaux	45,8	34,5
Télédiffusion	11,4	2,7
Loisir et divertissement	(1,6)	(0,2)
Technologies et communications interactives	(0,7)	0,5
Internet – Portails	0,2	1,7
Siège social	5,4	(4,6)
	256,4	183,6
Amortissement	(78,3)	(70,1)
Frais financiers	(79,6)	(61,3)
Provision pour rationalisation des activités d'exploitation	(1,6)	(7,0)
Gain (perte) sur variation de la juste valeur de débetures échangeables et d'un placement de portefeuille	20,0	(13,0)
Autres	0,3	1,0
Impôts sur le bénéfice	(44,1)	(11,6)
Part des actionnaires sans contrôle	(28,3)	(18,4)
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées	383,3	(17,8)
Bénéfice net (perte nette)	428,1 \$	(14,6) \$

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif. La Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générés par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont considérés comme un indicateur important des liquidités et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif) moins la portion

monétaire de la charge d'intérêt et de la provision pour restructuration et autres charges spéciales, plus la récupération d'impôts exigibles et les autres encaissements (déboursés), plus ou moins la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. La Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation comme indicateur des liquidités générés par la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes sur les actions de participation et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure des liquidités établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation sont considérés comme un indicateur important des liquidités et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de Quebecor Media. La définition des flux de trésorerie libres liés à l'exploitation de la Compagnie peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, elle présente dans la même section du rapport une conciliation avec la mesure comptable la plus proche calculée selon les PCGR du Canada.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie afin de mesurer les revenus mensuels moyens générés pour le câble, l'accès Internet et la téléphonie pour chaque abonné branché au câble. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR du Canada et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Compagnie peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Compagnie calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, et divise ensuite ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES 2008 ET 2007

Analyse des résultats consolidés de Quebecor

Revenus de 877,1 M\$, en hausse de 126,0 M\$ (16,8 %).

- Augmentation dans les secteurs Câblodistribution (71,8 M\$ ou 20,0 %), reflétant une fois de plus une croissance soutenue de la clientèle à l'ensemble des services, Journaux (47,1 M\$ ou 21,4 %), due à l'impact de l'acquisition d'Osprey Media Income Fund (« Osprey Media ») en août 2007, Télédiffusion (13,2 M\$ ou 14,1 %) et Internet – Portails (0,6 M\$ ou 5,3 %).
- Diminution dans les secteurs Loisir et divertissement (2,5 M\$ ou -3,8 %) et Technologies et communications interactives (0,4 M\$ ou -1,9 %).

Bénéfice d'exploitation de 256,4 M\$, en hausse de 72,8 M\$ (39,7 %), expliquée par :

- l'augmentation du bénéfice d'exploitation de 64,2 M\$ (34,1 %) dans Quebecor Media.
 - Progression dans le secteur Câblodistribution (46,9 M\$ ou 31,5 %), due principalement à la croissance de la clientèle, dans le secteur Journaux (11,3 M\$ ou 32,8 %), attribuable à l'acquisition d'Osprey Media, et dans le secteur Télédiffusion (8,7 M\$) ;
 - diminution dans les secteurs Internet – Portails (1,5 M\$ ou -88,2 %), Loisir et divertissement (1,4 M\$) et Technologies et communications interactives (1,2 M\$) ;
 - la juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a connu une baisse au cours du premier trimestre 2008 par rapport à une hausse à la même période de 2007, ce qui explique une diminution de 10,0 M\$ de la charge d'options d'achat d'actions consolidée.
- La variation favorable de 14,6 M\$ de la charge d'options d'achat d'actions au niveau corporatif de Quebecor.
- En excluant le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media et l'impact lié à la charge d'options consolidée, la hausse du bénéfice d'exploitation au premier trimestre 2008 se serait établie à 19,2 %, soit la même croissance que pour la période correspondante de 2007.

Charge d'amortissement de 78,3 M\$, en hausse de 8,2 M\$.

- L'augmentation s'explique principalement par les importants investissements en immobilisations réalisés en 2007 et au début de 2008 par Quebecor Media, en particulier dans les secteurs Câblodistribution et Journaux, et par l'acquisition d'Osprey Media.

Gain non réalisé sur la juste valeur des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille de 20,0 M\$ au premier trimestre 2008 (16,6 M\$ après impôts), contre une perte non réalisée de 13,0 M\$ enregistrée au même trimestre de 2007 (10,7 M\$ après impôts).

- La diminution de 1,60 \$ de la valeur par action de Quebecor World entre les 1^{er} janvier et 31 mars 2008 a généré ce gain non réalisé sur la variation de la valeur des débetures échangeables.

Frais financiers de 79,6 M\$, en hausse de 18,3 M\$.

- Cette hausse s'explique principalement par :
 - l'impact de 11,0 M\$ lié à la hausse du niveau d'endettement à la suite, entre autres, à l'acquisition d'Osprey Media ;
 - l'enregistrement d'une perte de 6,4 M\$ sur les instruments financiers dérivés et sur la conversion d'instruments financiers, contre un gain de 2,2 M\$ inscrit au premier trimestre 2007 ;
 - la réduction des intérêts capitalisés aux immobilisations.

Partiellement contrebalancée par :

- l'enregistrement par Quebecor Media, au premier trimestre 2007, d'une perte de 5,2 M\$ sur la réévaluation du Montant additionnel à payer, lequel montant a été remboursé en juillet 2007.
- La hausse du niveau d'endettement de Quebecor Media s'explique principalement par :
 - le financement, à compter d'août 2007, de l'acquisition d'Osprey Media, pour une contrepartie totale de 414,4 M\$;
 - les dettes totalisant 161,8 M\$ assumées dans le cadre de l'acquisition d'Osprey Media ;
 - le remboursement, en octobre 2007, du passif de 106,0 M\$ lié aux instruments financiers afférents à la facilité de crédit à terme « B » de Corporation Sun Media ;
 - le remboursement, en juillet 2007, du Montant additionnel à payer pour une contrepartie totale de 127,2 M\$.

Provision pour rationalisation des activités d'exploitation de 1,6 M\$, contre 7,0 M\$ au premier trimestre 2007.

- La provision de 1,6 M\$ au premier trimestre 2008, enregistrée dans Quebecor Media, est attribuable à l'abolition de postes dans plusieurs publications du secteur Journaux.
- Au premier trimestre 2007, la provision avait également été enregistrée dans Quebecor Media et était surtout relative aux programmes de réduction volontaire d'effectifs et de rationalisation de l'étape de collecte de l'information dans le secteur Journaux.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 44,1 M\$, comparativement à 11,6 M\$ au même trimestre de 2007.

- En excluant les éléments inhabituels, soit la provision pour rationalisation des activités d'exploitation, le gain (la perte) non réalisé(e) sur la variation de la juste valeur des débetures et d'un placement de portefeuille, la charge d'impôts sur le bénéfice aurait atteint 41,1 M\$ au premier trimestre 2008, pour un taux d'imposition effectif de 41,7 %, contre 16,1 M\$ au même trimestre de 2007, pour un taux d'imposition effectif de 30,8 %.
 - Ces taux d'imposition reflètent principalement la combinaison de taux d'impôts défavorables sur les différentes composantes des pertes sur instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers.

Bénéfice lié aux activités d'exploitation poursuivies de 44,8 M\$ (0,70 \$ par action de base) au premier trimestre 2008, contre un bénéfice lié aux activités d'exploitation poursuivies de 3,2 M\$ (0,05 \$ par action de base) au premier trimestre 2007.

- Cet écart favorable de 41,6 M\$ (0,65 \$ par action de base) s'explique surtout par :

- l'augmentation de 72,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- l'enregistrement, au premier trimestre 2008, d'un gain non réalisé de 20,0 M\$ sur la variation de la juste valeur des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille, contre une perte non réalisée de 13,0 M\$ enregistrée au même trimestre de 2007.

Contrebalancée en partie par :

- l'augmentation de 18,3 M\$ des frais financiers ;
- la hausse de 8,2 M\$ de la charge d'amortissement.
- En excluant les éléments inhabituels, soit la provision pour rationalisation des activités d'exploitation et le gain (la perte) non réalisé(e) sur la variation de la juste valeur des débetures et d'un placement de portefeuille, le bénéfice lié aux activités d'exploitation poursuivies s'est établi à 28,8 M\$ au premier trimestre 2008 (0,45 \$ par action de base), contre un bénéfice lié aux activités d'exploitation poursuivies de 15,8 M\$ (0,25 \$ par action de base) à la même période de 2007, soit un écart favorable de 13,0 M\$ (0,20 \$ par action de base).

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont été négatifs de 82,0 M\$ au premier trimestre 2008, contre des flux négatifs de 19,4 M\$ à la même période de 2007.

- Cet écart défavorable de 62,6 M\$ s'explique principalement par :
 - les déboursés de 88,1 M\$ effectués à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions ;
 - une augmentation de 26,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations, principalement attribuable à la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses ;
 - une augmentation de la portion monétaire de la charge d'intérêt de 15,5 M\$ principalement due à l'impact de la hausse du niveau d'endettement.

Partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation de 64,2 M\$ du bénéfice d'exploitation de Quebecor Media.

Tableau 2**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2008	2007
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs		
Câblodistribution	98,8 \$	60,8 \$
Journaux	11,9	17,3
Télédiffusion	8,9	(0,8)
Loisirs et divertissement	(3,0)	(0,4)
Technologies et communications interactives	(1,2)	(0,4)
Internet – Portails	(1,4)	0,8
Siège social et autres	1,4	2,3
	115,4	79,6
Portion monétaire de la charge d'intérêt ¹	(65,7)	(50,2)
Portion monétaire de la provision pour restructuration et autres charges spéciales	(1,6)	(7,0)
Impôts exigibles	1,1	2,0
Autres	1,6	(1,9)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(132,8)	(41,9)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	(82,0) \$	(19,4) \$

¹ Intérêts sur la dette à long terme et autres dépenses d'intérêt, moins les revenus de placement et les intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations.

Tableau 3**Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie
générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Flux de trésorerie libre liés aux activités d'exploitation poursuivies	(82,0) \$	(19,4) \$
Acquisitions d'immobilisations	137,2	111,1
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,2)	(2,5)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	55,0 \$	89,2 \$

Secteur Câblodistribution

Revenus de 430,6 M\$, pour une progression de 71,8 M\$ (20,0 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 195,1 M\$, soit une hausse de 17,4 M\$ (9,8 %) attribuable à l'impact de l'augmentation de la clientèle, à la hausse de certains tarifs, à l'incidence favorable de la croissance de la clientèle d'illico télé numérique sur les revenus d'illico sur demande et de la télévision payante et de la croissance de la clientèle au forfait HD (haute définition).
 - Revenus du service illico télé numérique de 98,8 M\$, exclusion faite des revenus de certains services connexes, en hausse de 20,4 M\$ (26,0 %). Les résultats obtenus par illico télé numérique ont plus que compensé la baisse de revenus provenant des services de télédistribution analogique.

- Revenus des services d'accès Internet de 120,0 M\$, en hausse de 20,8 M\$ (21,0 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle, mais également par une hausse de la consommation et des escomptes inférieurs.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 64,9 M\$, soit une hausse de 25,0 M\$ (62,7 %) provenant essentiellement de la progression de la clientèle à ce service.
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 6,9 M\$, en hausse de 4,6 M\$.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron ltée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 13,8 M\$, en hausse de 0,9 M\$ (7,0 %), principalement attribuable à la hausse des ventes au détail et des revenus de location, contrebalancée partiellement par l'impact de la vente de la bannière StarStruck Entertainment et la fermeture de certains magasins.

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 78,37 \$, contre 67,37 \$ au même trimestre de 2007, en hausse de 11,00 \$ (16,3 %).

Statistiques de clientèles

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 14 100 clients (0,9 %) au premier trimestre 2008 (contre 10 300 clients au même trimestre de 2007) et de 69 500 clients (4,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2008 (tableau 4). Au 31 mars 2008, le taux de pénétration des résidences par les services de télédistribution du secteur Câblodistribution a atteint 65,9 %, en regard de 64,2 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de câblodistribution du secteur Câblodistribution, soit 2 506 600 résidences à la fin de mars 2008).

À la fin du premier trimestre 2008, *Illico télé numérique* desservait 802 800 clients. Ce service a recruté 34 600 clients au cours du premier trimestre 2008, en hausse de 4,5 % (contre une progression de 29 300 clients au premier trimestre 2007). Sur une période d'un an, ce service a recruté 149 900 clients (23,0 %). Au 31 mars 2008, le taux de pénétration des résidences par le service illico télé numérique s'élevait à 32,0 %, contre 26,5 % un an auparavant.

Le service de télédistribution analogique a subi une diminution de 20 500 clients (-2,4 %) au premier trimestre 2008 (contre une baisse de 19 000 clients au trimestre correspondant de 2007). Sur une période d'un an, ce service a subi une diminution de 80 400 clients (-8,6 %), principalement en raison de la migration de cette clientèle vers illico télé numérique.

Accès Internet – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 965 100 clients à la fin du premier trimestre 2008, en hausse de 32 100 clients (3,4 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 35 900 clients au premier trimestre de 2007). Depuis la fin du premier trimestre 2007, le service d'accès Internet par câble a recruté 137 200 clients (16,6 %) (tableau 4). Au 31 mars 2008, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 38,5 %, en regard de 33,6 % au 31 mars 2007.

Téléphonie par câble – À la fin de mars 2008, ce service comptait 691 600 clients, en hausse de 55 200 clients (8,7 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 50 900 clients au trimestre correspondant de 2007). Ce service a recruté 242 900 clients (54,1 %) depuis la fin du premier trimestre 2007 (tableau 4). Au 31 mars 2008, le service de téléphonie IP affichait un taux de pénétration des résidences de 27,6 %, contre 18,2 % un an auparavant.

Téléphonie sans fil – Au 31 mars 2008, le nombre de lignes à ce service s'établissait à 49 900 lignes, comparativement à 45 700 lignes à la fin de 2007, soit une augmentation de 4 200 lignes (9,2 %). Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 29 600 lignes pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2008.

Tableau 4

Statistiques de clientèles du secteur Câblodistribution à la fin de chaque trimestre depuis la fin de 2006 (en milliers de clients)

	Mars 2008	Déc. 2007	Sept. 2007	Juin 2007	Mars 2007	Déc. 2006
Télédistribution						
Analogique	849,4	869,9	896,0	905,4	929,8	948,8
Numérique	802,8	768,2	720,3	679,1	652,9	623,6
Total de la télédistribution	1 652,2	1 638,1	1 616,3	1 584,5	1 582,7	1 572,4
Internet par câble	965,1	933,0	898,9	853,9	827,9	792,0
Téléphonie par câble	691,6	636,4	573,8	503,7	448,7	397,8
Téléphonie sans fil	49,9	45,7	38,7	30,7	20,3	11,8

Bénéfice d'exploitation du secteur Câblodistribution de 195,9 M\$ au premier trimestre 2008, en hausse de 46,9 M\$ (31,5 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle de tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs ;
 - la variation favorable de 6,0 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media. Cette charge est imputée aux différents secteurs d'exploitation sous forme d'une charge directe pour refléter la participation au régime des gestionnaires du secteur et sous forme d'honoraires de gestion ;
 - l'écart favorable de 2,5 M\$ lié à la non-comptabilisation au premier trimestre 2008 d'une provision courante pour droits de licences de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») à la suite de l'avis publié le 1^{er} octobre 2007.
- Les coûts des subventions pour équipements accordées aux clients ont totalisé 3,2 M\$ au premier trimestre 2008, contre 6,4 M\$ au même trimestre de 2007.

Marge du bénéfice d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Câblodistribution (pourcentage du bénéfice d'exploitation sur les revenus) de 45,5 % au premier trimestre 2008, contre 41,5 % un an plus tôt.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 98,8 M\$ au premier trimestre 2008, contre 60,8 M\$ au même trimestre de 2007 (tableau 5).

- Cette hausse de 38,0 M\$ s'explique par :
 - l'incidence positive de la hausse de 46,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 Partiellement contrebalancée par :
 - une augmentation de 8,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations, dont les investissements dans la décongestion du réseau et dans certains projets informatiques.

Tableau 5 : secteur Câblodistribution

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	195,9 \$	149,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(97,2)	(88,3)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1	0,1
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	98,8 \$	60,8 \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2007

- Le 29 avril 2008, la Cour d'appel fédérale a rendu un jugement qui a renversé le jugement de la Cour fédérale du 14 décembre 2006 relativement aux droits de licences de la partie II. En première instance, la Cour fédérale avait déclaré que ces droits constituaient effectivement une forme de taxation sur quoi le CRTC n'avait pas compétence. En conséquence, Quebecor Media pourrait avoir à payer ces droits pour l'année 2007 et les années à venir. La réduction de ces droits dans les charges d'exploitation du secteur Câblodistribution pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 31 mars 2008 représente 17,0 M\$, dont 2,8 M\$ pour le premier trimestre 2008. Quebecor Media a décidé qu'elle demandera l'autorisation d'en appeler du jugement à la Cour suprême du Canada. Le CRTC a publiquement déclaré qu'il ne tentera pas de réclamer les droits de licences de la partie II jusqu'à la moins avancée des trois dates suivantes : a) refus de l'autorisation d'aller en appel à la Cour suprême du Canada, ou b) décision de la Cour suprême du Canada de confirmer le jugement de la Cour d'appel fédérale, ou c) règlement du litige entre les parties.
- Février 2008 : lancement de nouveaux services Internet, soit les accès Internet TGV 30 et Internet TGV 50, qui permettent des vitesses respectives atteignant 30 mégabits par seconde et 50 mégabits par seconde. Ces deux nouveaux services Internet à très grande vitesse font de Vidéotron le premier câblodistributeur en Amérique du Nord à proposer une telle rapidité sur un réseau câblé. Les deux services ont été déployés, dans un premier temps, dans la région de Laval, au Québec, afin de rejoindre un marché potentiel de 112 000 foyers.

Secteur Journaux

Revenus de 267,4 M\$, en hausse de 47,1 M\$ (21,4 %).

- La hausse provient essentiellement de l'impact de l'acquisition d'Osprey Media (50,1 M\$) complétée en août 2007.
- En excluant l'impact de cette acquisition, les revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus ont augmenté de 37,6 %, tandis que les revenus de tirage et les revenus publicitaires ont diminué respectivement de 9,1 % et de 2,3 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 4,1 % au premier trimestre 2008, tandis qu'en excluant l'acquisition d'Osprey Media les revenus des journaux régionaux ont diminué de 2,1 %.
- À l'intérieur du groupe des quotidiens urbains, les revenus des quotidiens gratuits se sont accrus de 26,3 %, grâce aux bons résultats du quotidien à Vancouver, ainsi qu'au lancement de quotidiens gratuits à Calgary et à Edmonton en février 2007.

Bénéfice d'exploitation de 45,8 M\$, en hausse de 11,3 M\$ (32,8 %).

- Cette augmentation est principalement attribuable à :
 - l'impact de l'acquisition d'Osprey Media (10,3 M\$) ;
 - la baisse des coûts du papier ;
 - l'impact favorable sur l'analyse du premier trimestre 2008 de charges inscrites au premier trimestre 2007 liées au conflit de travail au *Journal de Montréal* ;
 - l'incidence favorable de 2,7 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media.Contrebalancés en partie par :
 - l'impact de la baisse des revenus comparables ;
 - les investissements relatifs au lancement de Quebecor PagesMedia et au lancement des quotidiens gratuits à Calgary et à Edmonton.
- Le bénéfice d'exploitation des quotidiens publiés dans les provinces à l'Ouest de l'Ontario a augmenté de 13,0 % au premier trimestre 2008.

- Malgré le conflit de travail au *Journal de Québec*, le bénéfice d'exploitation de ce quotidien s'est accru de 7,2 % au premier trimestre 2008, par rapport au même trimestre de 2007.

Flux de trésorerie d'exploitation de 11,9 M\$ au premier trimestre 2008, contre 17,3 M\$ à la même période de 2007 (tableau 6).

- Cette diminution de 5,4 M\$ provient principalement de la hausse de 16,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations due essentiellement à la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses, contrebalancée en partie par l'augmentation de 11,3 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 6 : secteur Journaux
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	45,8 \$	34,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(34,0)	(17,2)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1	–
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	11,9 \$	17,3 \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2007

- Résultats du sondage annuel NADBank pour l'année 2007 : *Le Journal de Montréal* demeure le quotidien le plus lu de la grande région de Montréal. *Le Journal de Montréal* compte 1 137 000 lecteurs chaque semaine, soit une avance de 39 % sur son plus proche concurrent.

Secteur Télédiffusion

Revenus de 106,5 M\$, en hausse de 13,2 M\$ (14,1 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 10,0 M\$, ce qui s'explique principalement par :
 - une augmentation des revenus publicitaires au Réseau TVA ;
 - une hausse des revenus d'abonnement et des revenus publicitaires des chaînes spécialisées (Mystère, ARGENT, Prise 2, LCN, mentv, Mystery et Les idées de ma maison) ;
 - une hausse des revenus provenant de Shopping TVA et de la production commerciale.
- Les revenus de distribution ont augmenté de 1,2 M\$, provenant surtout des revenus de télévision et en vidéo.
- Les revenus d'édition se sont accrus de 1,4 M\$, expliqué principalement par la hausse des revenus en kiosque, des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement.

Bénéfice d'exploitation de 11,4 M\$, pour une progression de 8,7 M\$.

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en hausse de 5,8 M\$ qui s'explique principalement par :
 - l'impact de la croissance de l'ensemble des revenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.
 Contrebalancé en partie par :
 - l'impact de la hausse des coûts de contenu dans les chaînes généralistes ;
 - la hausse de certains frais de vente, de publicité et de promotion.
- Le bénéfice d'exploitation des activités de distribution a présenté un écart favorable de 2,2 M\$, occasionné surtout par :
 - les coûts liés au lancement d'un plus grand nombre de films au premier trimestre 2007, par rapport au même trimestre de 2008 ;

- l'impact de la hausse des revenus.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation en hausse de 0,6 M\$, principalement attribuable à l'impact de la hausse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation de 8,9 M\$ au premier trimestre 2008, comparativement à des flux négatifs de 0,8 M\$ à la même période de 2007 (tableau 7).

- L'écart favorable de 9,7 M\$ s'explique par :
 - la hausse de 8,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la baisse de 1,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations expliquée principalement par les investissements importants réalisés au premier trimestre 2007 relatifs au passage à la télévision HD.

Tableau 7 : secteur Télédiffusion
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	11,4 \$	2,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(2,5)	(3,5)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	8,9 \$	(0,8) \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2007

- Le 29 avril 2008, la Cour d'appel fédérale a rendu un jugement qui a renversé le jugement de la Cour fédérale du 14 décembre 2006 relativement aux droits de licences de la partie II. En première instance, la Cour fédérale avait déclaré que ces droits constituaient effectivement une forme de taxation sur quoi le CRTC n'avait pas compétence. En conséquence, Quebecor Media pourrait avoir à payer ces droits pour l'année 2007 et les années à venir. La réduction de ces droits dans les charges d'exploitation du secteur Télédiffusion pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 31 mars 2008 représente 5,0 M\$, dont 0,7 M\$ pour le premier trimestre 2008. Quebecor Media a décidé qu'elle demandera l'autorisation d'en appeler du jugement à la Cour suprême du Canada. Le CRTC a publiquement déclaré qu'il ne tentera pas de réclamer les droits de licences de la partie II jusqu'à la moins avancée des trois dates suivantes : a) refus de l'autorisation d'aller en appel à la Cour suprême du Canada, ou b) décision de la Cour suprême du Canada de confirmer le jugement de la Cour d'appel fédérale, ou c) règlement du litige entre les parties.

Secteur Loisir et divertissement

Revenus de 62,6 M\$, en baisse de 2,5 M\$ (-3,8 %).

- Baisse de 7,5 % des revenus de Groupe Livre Quebecor Media qui s'explique principalement par un niveau d'activités inférieur au début de 2008 en regard de 2007 et une diminution des ventes dans le domaine scolaire.
- Baisse de 1,2 % des revenus de Groupe Archambault qui s'explique surtout par une diminution des ventes au détail et un nombre inférieur de nouveaux albums en production et en distribution.

Perte d'exploitation de 1,6 M\$, contre une perte d'exploitation de 0,2 M\$ au même trimestre de 2007, due principalement à l'impact des baisses de revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 3,0 M\$ au premier trimestre 2008, contre des flux négatifs de 0,4 M\$ à la même période de 2007 (tableau 8).

- Cet écart défavorable de 2,6 M\$ s'explique principalement par l'augmentation de la perte d'exploitation, de même que par la hausse des acquisitions d'immobilisations dans Groupe Archambault, dû essentiellement à l'agrandissement et à la rénovation de certains magasins Archambault.

Tableau 8 : secteur Loisir et divertissement
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Perte d'exploitation	(1,6) \$	(0,2) \$
Acquisitions d'immobilisations	(1,4)	(0,2)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(3,0) \$	(0,4) \$

Secteur Technologies et communications interactives

Revenus de 20,6 M\$, en baisse de 0,4 M\$ (-1,9 %).

- Cette diminution s'explique principalement par l'impact de la baisse d'activités auprès de clients gouvernementaux en partie contrebalancée par une augmentation des revenus au Canada.

Perte d'exploitation de 0,7 M\$, contre un bénéfice d'exploitation de 0,5 M\$, soit un écart défavorable de 1,2 M\$ expliqué principalement par des coûts inhabituels liés à la privatisation de Nurun, y compris l'impact lié à la charge d'option d'achat d'actions.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 1,2 M\$ au premier trimestre 2008, contre des flux négatifs de 0,4 M\$ à la même période de 2007 (tableau 9).

- L'écart défavorable de 0,8 M\$ s'explique par la baisse du bénéfice d'exploitation, en partie contrebalancée par la diminution des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 9 : secteur Technologies et communications interactives
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
(Perte) bénéfice d'exploitation	(0,7) \$	0,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,5)	(0,9)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(1,2) \$	(0,4) \$

Secteur Internet – Portails

Revenus de 12,0 M\$, en hausse de 0,6 M\$ (5,3 %).

- Augmentation de 10,3 % des revenus des portails généralistes due essentiellement à une augmentation des revenus de publicité.
- Hausse de 2,2 % des revenus des portails spécialisés, principalement attribuable à la croissance des revenus des sites *autonet.ca* due essentiellement à l'acquisition d'ASL.

Bénéfice d'exploitation de 0,2 M\$, soit une baisse de 1,5 M\$ (-88,2 %) expliquée principalement par l'impact des coûts de déploiement d'une nouvelle stratégie de développement des affaires et d'investissements dans de nouveaux produits.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 1,4 M\$ au premier trimestre 2008, contre des flux positifs de 0,8 M\$ à la même période de 2007 (tableau 10).

- Cet écart défavorable de 2,2 M\$ s'explique par la baisse du bénéfice d'exploitation et l'augmentation des acquisitions d'immobilisations due principalement à des investissements dans certains projets informatiques.

Tableau 10 : secteur Internet – Portails
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	0,2 \$	1,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(1,6)	(0,9)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(1,4) \$	0,8 \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2007

- Février 2008 : association de *Reseaucontact.com* et *Yahoo!@ Québec Rencontres* pour offrir un nouveau service de rencontres sur Internet.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 42,1 M\$ au premier trimestre 2008, contre 83,1 M\$ au même trimestre de 2007.

- Cet écart défavorable de 41,0 M\$ s'explique principalement par :
 - la baisse des passifs liés aux options d'achat d'actions, dont l'impact des déboursés de 88,1 M\$ effectués dans Quebecor Media à la suite de l'exercice d'options ;
 - une augmentation de la charge d'intérêts principalement attribuable à la hausse du niveau de l'endettement dans Quebecor Media.

Contrebalancé en partie par :

- une augmentation de 72,8 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Financement

Dettes consolidées des activités d'exploitation poursuivies de Quebecor en hausse de 324,6 M\$ au premier trimestre 2008 par rapport au 31 décembre 2007.

- Cette hausse s'explique principalement par :
 - l'augmentation de 311,8 M\$ de la dette consolidée de Quebecor Media, expliquée surtout par :
 - l'augmentation des avances sur les facilités bancaires renouvelables et les emprunts bancaires de Vidéotron, de Quebecor Media et de Corporation Sun Media pour des montants totaux respectifs de 100,7 M\$, de 35,8 M\$ et de 43,1 M\$ afin de financer principalement les investissements en immobilisations et les acquisitions d'entreprises ;
 - l'impact défavorable du taux de change estimée à 100,0 M\$. La hausse liée à ce facteur est en général contrebalancée par une baisse de la valeur des ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - la hausse de la dette liée aux risques de taux d'intérêts couvert et aux dérivés incorporés, expliquée principalement par l'évolution des taux d'intérêt ;

Contrebalancée partiellement par :

- les remboursements de dettes statutaires par Quebecor Media pour un montant total de 8,3 M\$.
- la hausse de 12,8 M\$ de la dette de Quebecor pour financer principalement les acquisitions d'immobilisations.

- Le passif net lié aux instruments financiers dérivés des activités d'exploitation poursuivies est passé de 538,5 M\$ au 31 décembre 2007 à 378,0 M\$ au 31 mars 2008, expliqué principalement par l'évolution du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et par l'effet combiné favorable de l'évolution des taux d'intérêts au Canada et aux États-Unis.
- 8 avril 2008 : Vidéotron a conclu des modifications visant sa facilité de crédit garantie de premier rang aux termes desquelles les engagements en vertu de cette facilité de crédit ont été portés à 575,0 M\$ et l'échéance prorogée jusqu'en avril 2012.
- 15 avril 2008 : émission par Vidéotron de billets de premier rang d'un capital global de 455,0 M\$US. Vidéotron a affecté le produit tiré de ce placement au remboursement des sommes tirées sur sa facilité de crédit garantie de premier rang et à des fins générales.

Investissement

Acquisitions d'immobilisations des activités d'exploitation poursuivies de 141,0 M\$ au premier trimestre 2008, comparativement à 114,8 M\$ au même trimestre de 2007.

- Cette hausse de 26,2 M\$ est surtout attribuable à la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses dans le secteur Journaux.

Acquisitions d'entreprises des activités d'exploitation poursuivies (y compris les rachats des participations minoritaires) de 86,3 M\$, contre 4,0 M\$ au premier trimestre 2007.

- Acquisition au premier trimestre 2008 des actions ordinaires de Nurun, qui n'étaient pas déjà détenues, pour une contrepartie totale en espèces de 75,0 M\$.
- Acquisition au premier trimestre 2008 de certaines entreprises, principalement dans les secteurs Internet – Portails et Journaux, pour une contrepartie en espèces totale de 6,3 M\$ et des contreparties conditionnelles pouvant totaliser 7,0 M\$ basées sur l'atteinte de conditions spécifiques.
- Versement, au premier trimestre 2008 d'un montant de 5,0 M\$ à titre de paiement conditionnel dans le cadre de l'acquisition de Groupe Sogides inc. en 2005.

Situation financière au 31 mars 2008

Espèces, quasi-espèces et placements temporaires des activités d'exploitation poursuivies de 5,7 M\$ pour Quebecor sur une base consolidée (11,8 M\$ au 31 décembre 2007), y compris les montants en fiducie qui étaient composés principalement de placements à court terme.

Dette consolidée des activités d'exploitation poursuivies totalisant 3,47 G\$ au 31 mars 2008, contre 3,15 G\$ au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 324,6 M\$ (voir la section « Financement » ci-dessus).

- Au 31 mars 2008, la dette consolidée comprenait les dettes de 1,12 G\$ de Vidéotron (960,8 M\$ au 31 décembre 2007), de 280,7 M\$ de Corporation Sun Media (225,1 M\$ au 31 décembre 2007), de 139,1 M\$ d'Osprey Media (145,2 M\$ au 31 décembre 2007), de 65,1 M\$ de Groupe TVA (56,1 M\$ au 31 décembre 2007), de 1,75 G\$ de Quebecor Media (1,65 G\$ au 31 décembre 2007) et de 116,4 M\$ de Quebecor (103,6 M\$ au 31 décembre 2007).

Dividendes déclarés par le conseil d'administration de Quebecor :

- Le 28 février 2008, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende a été versé le 8 avril 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 mars 2008.
- Le 8 mai 2008, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 17 juin 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 mai 2008.

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissement en

capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite et de paiement de dividendes (ou de distributions) dans le futur.

La Compagnie et sa filiale Quebecor Media sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives en vertu d'ententes de financement. Les indicateurs clés des ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette, le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation) et le ratio dette:équité. Au 31 mars 2008, la Compagnie et sa filiale Quebecor Media respectaient tous les ratios financiers et clauses financières restrictives des principales conventions de financement.

Participation aux enchères relatives au spectre pour les services sans fil évolués (3G)

Quebecor Media s'est qualifiée le 31 mars 2008 à titre de nouvel entrant dans le cadre des enchères relatives au spectre pour les services sans fil évolués (3G). Les enchères ont débuté le 27 mai 2008. Si Quebecor Media connaît du succès lors de cette mise aux enchères, la filiale prévoit devoir consacrer des investissements et des dépenses d'exploitation considérables afin d'acquérir les licences ainsi que pour développer et lancer son service dans les marchés où elle obtiendra des licences. Pour ce faire, Quebecor Media pourrait recourir à du financement additionnel.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2008, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation poursuivies comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-acquisition et de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations ou autres et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11

Obligations contractuelles de Quebecor au 31 mars 2008 (en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme	3 427,4	\$ 24,9	\$ 426,2	\$ 861,2	\$ 2 115,1
Paiement d'intérêts ¹	1 980,6	277,8	549,8	527,2	625,8
Contrats de location-exploitation	169,0	49,9	60,4	32,6	26,1
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	188,3	161,9	24,4	2,0	—
Instruments financiers dérivés ²	401,4	0,5	1,0	149,1	250,8
Total des obligations contractuelles	6 166,7	\$ 515,0	\$ 1 061,8	\$ 1 572,1	\$ 3 017,8

¹ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2008.

² Estimation des déboursés futurs liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

Quebecor Media investit dans deux projets visant la modernisation et la relocalisation de certaines de ses activités d'impression au Québec et en Ontario, y compris l'acquisition de six nouvelles presses et d'équipements d'encartage et d'expédition à la fine pointe de la technologie. Le solde de l'engagement au 31 mars 2008 relativement à ces projets se chiffrait à 51,9 M\$.

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation, Groupe TVA contracte des engagements sur des droits de diffusion de produits télévisuels et de films, de même que sur des droits de distribution de produits audiovisuels. Au 31 mars 2008, le solde de ces engagements se chiffrait à 43,2 M\$.

Instruments financiers

Quebecor et sa filiale disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, de la dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et sa filiale Quebecor Media sont exposées à un certain nombre de risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et de change. La Compagnie et sa filiale font en sorte que leurs dettes viennent à échéance à différentes dates et qu'il existe un équilibre optimal entre les obligations portant intérêt à taux fixes et celles à taux variables afin d'atténuer ces risques.

Au 31 mars 2008, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour gérer les risques auxquels les exposent les taux de change et d'intérêt. Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises pour couvrir le risque de change de la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars U.S. Quebecor Media utilise également des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer leur risque lié aux variations des taux d'intérêt sur la dette à long terme.

Quebecor Media a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques et de modems et autres équipements du secteur Câblodistribution. En outre, elle a conclu des contrats de change à terme pour couvrir les paiements contractuels, en euros et en francs suisses, pour l'achat de presses à imprimer et autres équipements connexes.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée aux taux en vigueur sur le marché à la fin de la période et reflète le montant que Quebecor Media aurait reçu ou payé si les instruments avaient été résiliés à ces dates (tableau 12).

**Tableau 12 : Quebecor Media inc.
Juste valeur des instruments financiers dérivés
(en millions de dollars)**

	Valeur notionnelle	31 mars 2008 Valeur comptable et juste valeur actif (passif)
Instruments financiers dérivés		
Convention de fixation de taux d'intérêt	75,0 \$	– \$
Contrats à terme de devises		
- En \$US	63,9 \$US	0,5
- En €	12,4 €	0,7
- En CHF	6,7 CHF	0,3
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	2 598,0 \$US	(379,4)

Au premier trimestre 2008, Quebecor Media a enregistré un gain de 2,9 M\$ sur les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée (perte de 2,0 M\$ au premier trimestre 2007). Par ailleurs, une perte de change de 5,7 M\$ (gain de 1,3 M\$ au premier trimestre 2007) a été comptabilisé relativement aux instruments financiers couverts par ces instruments financiers dérivés. Au cours du premier trimestre 2008, Quebecor Media a enregistré une perte de 3,6 M\$ sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur (gain de 2,9 M\$ au premier trimestre 2007). Finalement, un gain de 27,1 M\$ a été inscrit par Quebecor Media aux autres éléments du résultat étendu au premier trimestre 2008, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (9,4 M\$ au premier trimestre 2007).

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 13 présente les données du capital-actions de la Compagnie au 31 mars 2008. De plus, 1 850 065 options d'achat d'actions de la Compagnie étaient en circulation au 31 mars 2008.

Tableau 13 : capital-actions
(en actions et en millions de dollars canadiens)

	31 mai 2008	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	21 855 371	9,7 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote)	42 461 651	336,9 \$

Opérations entre apparentés

Au premier trimestre 2008, la Compagnie a effectué des achats et a encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 1,8 M\$ (1,5 M\$ au premier trimestre 2007) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie a effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,1 M\$ au premier trimestre 2008 (0,1 M\$ au premier trimestre 2007). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Échéance de la dette à long terme

Au 31 mars 2008, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

Tableau 14 : dette à long terme de Quebecor inc.
Périodes de 12 mois terminées les 31 mars
(en millions de dollars canadiens)

2009	24,9	\$
2010	120,5	
2011	305,7	
2012	12,8	
2013	848,4	
2014 et ultérieurement	2 115,1	
Total	3 427,4	\$

Modifications aux conventions comptables

Modifications courantes

À compter du 1^{er} janvier 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 3031 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« *Manuel de l'ICCA* »), *Stocks*, qui prescrit le traitement comptable des stocks, fournit des lignes directrices sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, et décrit l'information à fournir. Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de cette nouvelle norme, la Compagnie a ajusté le solde des bénéfices non répartis tout comme si les nouvelles normes avaient été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu un effet sur les activités abandonnées liées à Quebecor World, sans toutefois avoir un effet sur les activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie. En conséquence, les ajustements suivants ont été inscrits aux états financiers consolidés au 1^{er} janvier 2008 :

- diminution de 32,2 M\$ des stocks ;
- augmentation de 7,0 M\$ des immobilisations ;
- diminution de 4,6 M\$ du passif d'impôts futurs ;
- diminution de 20,6 M\$ des bénéfices non répartis.

Aucune portion de l'ajustement aux bénéfices non répartis n'a été attribuée à la part des actionnaires sans contrôle liés aux détenteurs d'actions ordinaires de Quebecor World puisque leur participation avait déjà été diminuée à zéro aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

Développements récents en comptabilité au Canada

En janvier 2008, le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, a été publié par l'ICCA pour remplacer le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actif incorporels*, le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») Abrégé des délibérations 27, *Produits et charges au cours de la période de préexploitation*, et aussi pour modifier la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*. Il établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels au sens de la définition d'actifs fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Le nouveau chapitre entrera en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts le 1^{er} octobre 2008 ou après. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme.

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») sur une période de transition se terminant en 2011. La Compagnie devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 en vertu des IFRS. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de l'initiative IFRS.

Préparation des états financiers

Les états financiers intermédiaires consolidés et les notes afférentes à ceux-ci ont été préparés par la direction de la Compagnie en conformité avec les PCGR et n'ont pas été vérifiés par le vérificateur externe.

Renseignements supplémentaires

La Compagnie est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur le site Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de la Compagnie et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurées par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Compagnie évolue, sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis les énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont disponibles à www.sedar.com et à www.quebecor.com, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de

gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et la rubrique « Nos facteurs de risque » de la notice annuelle 2007 de la Compagnie.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 10 juin 2008 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 10 juin 2008

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2008	2007			2006			
	31 mars	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre	30 septembre	30 juin
EXPLOITATION								
Revenus	877,1 \$	964,9 \$	834,6 \$	815,3 \$	751,1 \$	844,2 \$	718,6 \$	739,9 \$
Bénéfice avant amortissement, frais financiers, provision pour rationalisation des activités d'exploitation, gain (perte) sur variation de la juste valeur de débetures échangeables et d'un placement de portefeuille, perte sur refinancement de dettes, gain (perte) sur vente d'entreprises et d'autres éléments d'actif et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	256,4	278,1	256,9	230,7	183,6	229,8	192,9	207,2
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies	28,8	35,6	46,3	36,8	15,8	28,4	24,1	26,3
Gain (perte) sur débetures échangeables et d'un placement de portefeuille	16,6	82,1	35,0	15,5	(10,7)	(19,0)	7,7	(6,2)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,6)	21,5	(1,0)	(2,4)	(1,9)	(89,5)	(4,4)	(2,4)
Activités abandonnées	383,3	(1 101,8)	(115,5)	(6,7)	(17,8)	(0,7)	6,4	(3,9)
(Perte nette) bénéfice net	428,1	(962,6)	(35,2)	43,2	(14,6)	(80,8)	33,8	13,8
DONNÉES PAR ACTION DE BASE								
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,45 \$	0,55 \$	0,72 \$	0,57 \$	0,25 \$	0,44 \$	0,38 \$	0,41 \$
Gain (perte) sur débetures échangeables et d'un placement de portefeuille	0,26	1,29	0,54	0,24	(0,17)	(0,30)	0,12	(0,10)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,01)	0,33	(0,02)	(0,04)	(0,03)	(1,39)	(0,07)	(0,04)
Activités abandonnées	5,96	(17,13)	(1,79)	(0,10)	(0,28)	(0,01)	0,10	(0,06)
(Perte nette) bénéfice net	6,66	(14,96)	(0,55)	0,67	(0,23)	(1,26)	0,53	0,21
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
DONNÉES PAR ACTION DILUÉE								
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,45 \$	0,52 \$	0,71 \$	0,56 \$	0,25 \$	0,44 \$	0,38 \$	0,41 \$
Gain (perte) sur débetures échangeables et d'un placement de portefeuille	0,26	1,29	0,54	0,24	(0,17)	(0,30)	0,12	(0,10)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,01)	0,33	(0,02)	(0,04)	(0,03)	(1,39)	(0,07)	(0,04)
Activités abandonnées	5,96	(17,13)	(1,79)	(0,10)	(0,28)	(0,01)	0,10	(0,06)
(Perte nette) bénéfice net	6,66	(14,99)	(0,56)	0,66	(0,23)	(1,26)	0,53	0,21
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,7	64,3	64,3	64,3	64,3